

Bulletin de la

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Montréal

Vol. 15, n° 3

Septembre 1981

ISSN 0045 — 1967



Ministère des
Affaires culturelles
Bibliothèque nationale du Québec

CENTRE DE RÉADAPTATION LUCIE-BRUNEAU
*Mme Thérèse Richard, MM. Gérard Forest, André Leclerc,
Jacques Dubois, Robert Charpentier et Gilles Boyer.*

AVIS

Le Service des publications revise la liste d'envoi du **BULLETIN DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUEBEC**. Cet avis s'adresse à tous les abonnés - personnes et organismes privés ou gouvernementaux - qui désirent continuer de recevoir la revue. Pour ce faire, veuillez faire parvenir ce feuillet-réponse avant le 30 décembre 1981 à l'adresse suivante:

**BULLETIN DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC**
Service des publications
1700, rue Saint-Denis
MONTREAL (Québec)
Canada H2X 3K6

L'oubli de répondre à cet avis dans les délais recommandés, entraînera automatiquement l'annulation de l'abonnement.

INSCRIPTION INFORMATISEE

S.V.P., cocher l'une des deux (2) cases

Adresse correcte

Modification à apporter

Pour toute correction, rayer les inscriptions inexactes sur l'étiquette collée et inscrire les informations modifiées dans l'espace ci-dessus.

Indiquer en chiffre le nombre d'exemplaires désirés

Veuillez retourner, dans une enveloppe, dans les meilleurs délais

Merci de votre collaboration



Montréal — Vol. 15, n° 3 — Septembre 1981

DIRECTION
Louis Bélanger

COMITÉ DE RÉDACTION
Jean-Rémi Brault, *président*
Anastassia Khouri St-Pierre
Lise Côté
Nicole Dufresne
Louise Filion
Denis Rivest

PHOTOGRAPHIE
Jacques King
(Service de microphotographie)

COLLABORATION SPÉCIALE
Raoul Desmeules

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement n° 1503
Dépôt légal — 3^e trimestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0045 — 1967

Reproduction autorisée des textes non
copyright, sur demande et mention de
l'auteur et de la source. Les articles
publiés n'engagent que leurs auteurs.

LE BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE DU QUÉBEC est publié tri-
mestriellement. Il est distribué gratuite-
ment à titre personnel. On peut se le
procurer en adressant sa demande à la
Bibliothèque nationale du Québec
Service des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2X 3K6

SOMMAIRE

- | | |
|--|------------------------------------|
| 1. Éditorial | Jean-Rémi Brault |
| 2. Nos richesses manuscrites
II- Jacques Le Duc, prototype d'une géné-
ration | Pierre de Grandpré |
| 3. Année internationale des personnes handica-
pées | Raoul Desmeules
Marcel Fontaine |
| 4. Espace: Problème ou solution! | |
| 5. Littérature québécoise en fascicules 1940-
1970: 175 000 pages sur microfilm | Richard Thouin |
| 6. L'animation à la Bibliothèque nationale
du Québec | Denis Rivest |
| 7. Ouvrages anciens recueillis de la communa-
uté des eudistes | Roland Auger |
| 8. Répertoire des numéros ISBN attribués par
la Bibliothèque nationale du Québec | Louise Tessier |
| 9. Règlements de prêt et de prêt entre bibliothè-
ques | Francine Lamonde |
| 10. La présence de la Bibliothèque nationale du
Québec | Jean-Rémi Brault |
| 11. Nouvelles brèves
Acquisitions récentes
Ajout au fonds Alain-Grandbois
Visiteurs | |

ÉDITORIAL

Le *Bulletin de la Bibliothèque nationale* existe depuis mars 1967. Publié sous le titre de *Bulletin de la Bibliothèque Saint-Sulpice*, il est donc antérieur à cette « *institution essentielle* », selon l'expression de Guy Frégault.¹ Dans l'éditorial de ce premier numéro, signé par le conservateur de l'époque, les objectifs sont clairement définis: « *désir et volonté de mieux faire connaître la Bibliothèque* », « *mieux intégrer la Bibliothèque dans le monde de la recherche* », renseigner « *de façon régulière sur certaines collections ou acquisitions particulièrement intéressantes, ainsi que sur les divers services qui sont mis à la disposition de tous* ». Et Georges Cartier concluait: « *Le rôle de ce bulletin est donc essentiellement d'informer* ».²

À la vérité, tout au long de ces quatorze années, le rôle et les objectifs de ce bulletin sont restés les mêmes. Le fait de parcourir l'ensemble

de cette collection permet non seulement de vérifier que les objectifs ont été atteints, mais surtout de percevoir, à l'intérieur de l'institution dont le Bulletin est l'écho, une vie intense, un souci constant de remplir le mandat déterminé par le législateur.

Il est, malgré tout, normal qu'après toutes ces années nous revoyons les objectifs et les moyens qui avaient été mis en oeuvre. L'occasion a été fournie par une directive du Conseil du trésor du Québec qui, en juin 1980, demandait à tous les ministères d'évaluer la pertinence et les coûts des périodiques publiés sous leur responsabilité. Un comité a donc été formé, sous l'égide de la Direction des communications du ministère des Affaires culturelles, afin d'évaluer les périodiques de ce ministère.

Dans son rapport, le comité reconnaissait la pertinence de ce bulletin « en tant que principal outil de promotion et d'information sur les services de cet organisme ». Et il recommandait « que l'objectif premier du Bulletin soit la promotion de la Bibliothèque nationale, ses services, ses acquisitions, ses activités ». Les autres objectifs du Bulletin restent les mêmes que ceux qui avaient présidé à sa création.

Ce périodique a donc une mission essentielle, qui est de véhiculer auprès de la clientèle actuelle ou potentielle de la Bibliothèque nationale les principales informations, les plus utiles et les plus pertinentes. Ainsi, nous devons publiciser nos principales acquisitions, celles que la *Bibliographie du Québec* ne répertorie pas, faire connaître aux chercheurs les documents importants ou les collections qui viennent d'être acquis et qui sont disponibles. Nous voulons expliquer les services que la Bibliothèque nationale peut rendre.

Ces options reposent essentiellement sur une conception de la Bibliothèque nationale du Québec: c'est que, peu à peu, et même assez rapidement, elle devient le centre de documentation par excellence sur le Québec. Tout ce que le Québec a publié et continue de publier, la Bibliothèque nationale tente de l'acquérir: monographies, périodiques, cartes, musique, etc., autant du secteur privé que du secteur public. Tout ce qui est publié partout à travers le monde et dont l'auteur ou l'un des collaborateurs est québécois, la Bibliothèque nationale tente de le dépister et de l'acquérir. Comme aussi elle recherche tous les documents, quel que soit le lieu de leur publication, dont le sujet est le Québec ou un aspect de la réalité québécoise. Et comme elle acquiert un certain nombre d'ouvrages étrangers qui constituent une collection générale apte à

aider la recherche sur des sujets québécois. Et comme, encore, elle acquiert des fonds de manuscrits de romanciers, poètes, dramaturges québécois. Et ces acquisitions, nous les conservons et nous voulons qu'elles soient connues et qu'elles servent. Et ces acquisitions exigent la mise en place de services et d'activités que nous voulons aussi faire connaître et expliquer. Comme nous voulons faire connaître et expliquer que la Bibliothèque nationale constitue le centre de documentation par excellence sur le Québec, le lieu où le chercheur peut le mieux réussir sa recherche sur un sujet spécifiquement québécois.

C'est tout cela que le *Bulletin de la Bibliothèque nationale* veut réaliser. Il veut montrer, expliquer, dire ce qu'est la Bibliothèque nationale et donc offrir, inviter et partager ce qu'elle devient. Le Bulletin reflète aussi ce que sont les relations et les concertations de cette institution nationale auprès des milieux de la documentation et de la bibliothéconomie.

Le Bulletin vise une clientèle aussi large que possible. Son tirage actuel est de 3 000 exemplaires. Il est distribué au Québec dans une proportion de 83,6%, le reste atteignant des bibliothèques, des institutions ou des individus ailleurs au Canada, aux États-Unis et dans un certain nombre d'autres pays.

Nous croyons qu'il est important de mettre à jour notre liste d'envois. C'est pourquoi nous sollicitons la collaboration de tous nos lecteurs pour qu'ils manifestent l'intérêt qu'ils portent au Bulletin en retournant promptement le feuillet-réponse qu'ils trouveront dans ce numéro. Nous en faisons une condition pour que les lecteurs actuels continuent de recevoir ce périodique.

L'équipe du Bulletin et toute l'équipe de la Bibliothèque nationale sont désireuses de rendre cette revue la plus utile possible. Aussi, nous accueillerons volontiers et avec gratitude les commentaires que les lecteurs jugeront à propos de nous faire parvenir.

Jean-Rémi Brault
Conservateur en chef

1. Guy Frégault. Allocution prononcée lors de la réception des délégués de la FIAB, à la Bibliothèque nationale du Québec, le 22 août 1967, dans *Bulletin de la Bibliothèque nationale*, vol. I, n° 4, janvier 1968, p. 3.
2. Georges Cartier. « En guise d'éditorial », dans *Bulletin de la Bibliothèque Saint-Sulpice*, vol. 1, n° 1, mars 1967, p. 1.

II — JACQUES Le DUC, PROTOTYPE D'UNE GÉNÉRATION

Avant d'entrer dans plus de détails sur le caractère de Jacques LeDuc et sur les plus importants de ses écrits, il est temps de dire en quelques mots ce qu'aura été sa brève et fulgurante carrière.

Né le 7 octobre 1915, fils de M. François-Xavier LeDuc, élevé au milieu d'une famille assez nombreuse où prédominait l'élément féminin, dans une maison modestement bourgeoise de la rue Bloomfield, à Outremont, dans le voisinage et l'amitié — à la fin des années 30 — de l'historien Lionel Groulx (qui rêva de faire de lui son continuateur), Jacques LeDuc a laissé trois séries de journaux intimes, chaque série en plusieurs cahiers, et une abondante correspondance, qui permettent de reconstituer les principales étapes de sa vie jusqu'au début de 1940, date de son décès à l'âge de 24 ans.

Le journal qu'il a tenu entre 12 et 13 ans (en 1928 et 1929) ne présente pas un intérêt particulier; il est axé tout entier sur ses préoccupations studieuses de petit collégien.

Quatre ans plus tard, au cours des vacances « *entre la rhétorique et la philosophie* » (pour utiliser le titre d'un de ses premiers essais qui vaille considération), l'adolescent reprend la plume pour exprimer pendant deux ans, sous mille formes, la solitude (pourtant peuplée d'amis et d'activités), l'ambition, le désir de perfectionnement qui le talonnent: ces états de l'âme jeune qu'allait définir, à cette époque, sous le titre *Leur inquiétude*, l'un de ses maîtres et amis du collège Jean-de-Brébeuf (avec le jovial père Longpré), le père Rodolphe Dubé (François Hertel). Ce journal, le plus intéressant des trois, s'achève le 20 août 1935, date de l'entrée en religion, chez les dominicains de Saint-Hyacinthe, de ce sceptique soudainement converti au plus pur mysticisme.

Auparavant — dernière concession au « *vieil homme* » et à sa « *folie de voyages* » — il a saisi au vol l'occasion d'une magnifique croisière gratuite à New York.

Le 7 octobre 1935, date de ses vingt ans, Jacques LeDuc entreprend donc le journal de son aventure intérieure au cloître, qui devient au bout de quelques mois celui de sa lassitude et de ses doutes sur sa vocation (le sifflement des trains dans la nuit l'appellent au loin), puis celui de sa vie d'étudiant en Lettres à l'université de Montréal (il s'y trouve seul, avec, un moment, Jean Vallerand, au milieu « *de cornettes et de soutanes* »), jusqu'à son départ par cargo pour l'Europe — son vœu profond, enfin exaucé, — le 16 juillet 1938 (en compagnie de Jean Fournier et de H.P. Lemay), à titre de boursier du gouvernement français pour une période de trois mois.

En septembre 1938, il reçoit, à la Côte d'Azur, la nouvelle « *fracassante* » de son admission à l'École normale supérieure, obtenue par les soins d'Edmond Buron et de la Légation canadienne où celui-ci est archiviste. En même temps, Jean Bruchési lui fait annoncer l'obtention d'une demi-bourse provinciale longtemps sollicitée et pour lui substantielle. À bord du « *De Grasse* », il rentre pour quelques semaines au pays, via New York, et s'arrange avec Daniel Johnson pour que des familles canadiennes accueillent des boursiers français aussi généreusement que lui-même l'a été là-bas; et il repart aussitôt pour entreprendre sa première année à la pépinière de grands hommes qu'est « *Normale Sup* ». Il choisit de faire sa thèse sur « *la Normandie et Maupas-sant* » afin de retrouver certaines des sources françaises du Québec, et c'est pendant ses premières vacances de normalien, à Fécamp, où il pousse son enquête auprès des paysans et villageois et prend de nombreuses notes, qu'apparaissent les

premiers graves problèmes du mal qui allait l'emporter six mois plus tard. La veille de son départ pour Paris où il sera hospitalisé, il a rêvé qu'on l'enterrait vivant. L'on était alors en pleine guerre. Il obtint d'être ramené d'urgence à Montréal, dans la cabine-hôpital d'un paquebot qui naviguait tous feux éteints. Dans une lettre à sa mère du 18 août 1939, lui-même attribue au surmenage le mal qui dès ce moment a commencé à le terrasser: « *Qu'ai-je-fait, de 1936 à 1939? J'ai travaillé comme un forcené, sans répit, avec une ardeur qui est, hélas, chez moi incontrôlable. Combien de fois j'ai saigné du nez sur mes traductions [pour l'Encyclopédie Groulier]; éprouvé des éblouissements après avoir écrit un article! Et ce fameux sketch, **Le miracle canadien!** Vous ne savez pas ce qu'il m'a valu de nuits blanches, de crises de nerfs dans les coulisses. Pendant trois ans, je n'ai eu que des émotions, que de l'excitation. Comme j'allait toujours de succès en succès, il n'était pas facile de lâcher tout...pour me reposer. Ç'eût été vraiment trop bête, ou trop surhumain. J'ai donc continué jusqu'à vous savez quel résultat: un premier voyage en France, entrepris le corps plein de fatigue et l'esprit surexcité. Puis, un choc extraordinaire: l'École normale. Vous ne saurez jamais ce qu'a été pour moi mon admission à l'École normale.* »

Convaincu que toute société demeure informe aussi longtemps qu'elle se contente de préparer et de juxtaposer des spécialistes n'ayant entre eux rien de commun, assuré que seul l'homme de lettres peut en être le rassembleur et l'âme, professant qu'« *un écrivain véritable représente sa nation comme assimilateur d'une science universelle et comme producteur d'oeuvres éternellement originales* », c'est à un rare idéal de perfectionnement qu'à la fin de sa vie



Jacques LeDuc aspirait de toutes ses forces. Le 19 juin 1939, il écrivait à Vianney Décarie: « *Tu sais, au fond, je n'ai pas, moi, d'autres raisons d'être: écrire. Il faut que j'écrive un roman [il en a ébauché le plan], et que ce roman soit un coup de foudre dans notre ciel canadien. Sinon, j'en mourrai.* »

Une vie tout entière axée, en somme, sur l'énergie, l'acquisition d'une vraie supériorité intellectuelle, le développement personnel indéfini. Sous quelques aspects — l'intensité des tourments qui peuvent naître d'une fière ambition, l'aspiration aux plus hautes rencontres, le goût de l'aristocratie, l'alternance et parfois la simultanéité du contentement de soi et du désespoir, — les carnets intimes de Jacques LeDuc font songer au *Journal* de Marie Bashkirtseff. Et en même temps, comme l'a remarqué Jean-Charles Falardeau, l'aventure intellectuelle est typique d'un état de notre société: nul héros de roman ne symboliserait aussi bien (on se croirait chez un Martin du Gard ou chez le Marcel Arland de *L'Ordre*) les combats d'idéaux à fleur de sol et d'aspirations plus nobles, les sollicitations conflictuelles de la libre intelligence et du pouvoir par l'argent. Personnellement, je noterai ici qu'une idée s'est à maintes reprises imposée à moi, à la lecture de ce journal et de cette correspondance: c'est que le personnage à la fois réel et archétypal qui surgit de ces pages s'apparente profondément, par ses relations avec son père, avec sa mère, avec l'oncle Édouard et avec le reste de la famille comme avec ses amis, à la fois à l'Étienne Merrin (voyageur, constructeur) et au poète (écrasé) Fernand Merrin, les deux frères dissemblables et complémentaires de ma *Patience des justes*.

Aux derniers mois de sa vie, Jacques LeDuc imagine le sujet de roman suivant: « *Un livre atroce de pessimisme, l'histoire d'un Canadien français dégouté de son milieu, formé lui-même par et selon ce milieu (malgré lui, il est sans discipline, sans unité, sans idéal véritable, sans langage bien à lui). Ambition gigantesque: être écrivain de génie (mais il n'en a pas). Seul moyen: vendre son âme au diable. Mais il ne croit pas assez à Satan. Même en cela, la foi (ou le désir) lui a manqué...Héros que le ciel et l'enfer se disputent...La tiédeur gagne: c'est la vie.* »

Le drame de Jacques LeDuc, comme celui qu'il invente, est celui du jeune Canadien français d'alors, que déchiraient tous les possibles, se vouant un jour avec excès à une option, quitte à l'exéquer le lendemain; partagé entre France et Amérique, idéal et mentalité pratique, vie de l'esprit et vie des sens, prestige intellectuel et puissance matérielle.

Pierre de Grandpré
Conseiller d'édition



Paris, 18/8/39

Ma chère maman,
Pendant que je me
délétais, aujourd'hui, dans la lecture et
la relecture de votre lettre modérée et
de celle de Françoise, moins modérée, vous,
à Orléans, vous recevez Sœur Alain,
peut-être, et elle vous donnait tous les
renseignements possibles sur mon état.
Mon état... d'il y a dix jours.
Depuis, on a fait du progrès: l'essentiel,
i.e. le cœur, s'améliore tous les jours;
les médecins sont très contents. Mais ils
n'ont pas l'air, à cause d'un peu de
fièvre qui ne me lâche pas, de vouloir
me mettre encore en liberté. Je
suis toujours couché. On me fait
toujours des piqûres. Et je médite
toujours... comme ce matin, après
une première lecture de ces deux

Je n'ai pas l'air, à cause d'un peu de
fièvre qui ne me lâche pas, de vouloir
me mettre encore en liberté. Je
suis toujours couché. On me fait
toujours des piqûres. Et je médite
toujours... comme ce matin, après
une première lecture de ces deux

Je n'ai pas l'air, à cause d'un peu de
fièvre qui ne me lâche pas, de vouloir
me mettre encore en liberté. Je
suis toujours couché. On me fait
toujours des piqûres. Et je médite
toujours... comme ce matin, après
une première lecture de ces deux

bonne société de Montréal, on aura
vite fait d'interpréter ces excès.

le monde... vous aussi et
Françoise aussi. "Pas latt'!".

Votre Jacques

ANNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

On estime le nombre total des personnes handicapées dans le monde à au-delà de 450 millions. La guerre - bien que constituant malheureusement une cause importante d'invalidité - n'est cependant pas la seule cause. En effet, la société, par suite de négligences de toutes sortes, continue à produire des personnes handicapées. Un effort apparaît donc nécessaire pour éviter un tel gaspillage de contribution humaine, composante indispensable de tout processus de développement.

C'est dans ce contexte que l'Organisation des Nations-Unies a proclamé 1981 l'**Année internationale des personnes handicapées (AIPH)**. Le principe général de la proclamation et de la célébration d'une année internationale est de faire prendre conscience à la communauté internationale qu'il existe un problème social majeur qui appelle des solutions dans le cadre d'une coopération internationale. Ce problème est la situation intolérable dans laquelle se trouvent plus de 450 millions d'être humains. L'Organisation des Nations-Unies a jugé ce problème suffisamment grave pour que l'attention de la communauté internationale s'y concentre et y donne une haute priorité pendant toute une année. L'objectif ultime consiste donc à favoriser un changement radical dans la condition de vie de ces êtres humains.

Afin d'apporter une contribution à cet objectif général, l'Office des personnes handicapées du Québec a été chargé, par le gouvernement du Québec, d'élaborer une politique d'ensemble à l'égard des personnes handicapées. Cela se fait en réunissant autour des tables de travail, l'ensemble des intervenants intéressés au domaine de la prévention du handicap et de l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes handicapées. L'objectif est d'identifier les besoins des personnes



Année internationale
des personnes handicapées

handicapées, de faire l'inventaire des ressources disponibles, de repérer les carences et de trouver des solutions réalistes et faisables dans le contexte économique et social actuel. Un sommet socio-économique est prévu pour novembre 1981. Il permettra la réunion de toutes les autorités intéressées afin de faire le point sur le travail réalisé, de permettre un échange et une confrontation dans une perspective d'engagement et d'avancement du consensus social à l'égard des personnes handicapées. Par la suite, un projet de politique d'ensemble sera proposé au gouvernement du Québec dès mars 1982.

Le ministère des Affaires culturelles participe à cette opération en tant que membre du comité interministériel chargé de superviser l'élaboration du projet de politique d'ensemble. Un groupe de travail ayant pour thème la culture a été mis sur pied et au terme de ses travaux il devra proposer diverses mesures qui faciliteront la participation de la personne handicapée à la vie culturelle de la collectivité.

La célébration de l'**Année internationale des personnes handicapées** est aussi une invitation lancée à tout organisme ou individu afin qu'ils apportent leur contribution à la cause des personnes handicapées. Quelques directions sectorielles au ministère des Affaires culturelles ont ré-

pondu à cette invitation en prenant l'initiative de réaliser diverses activités. La Bibliothèque nationale du Québec a, quant à elle, préparé à l'intention des chercheurs une importante bibliographie sur *l'Enfant handicapé au Québec*. En réalisant cette bibliographie la Bibliothèque nationale du Québec fait connaître les nombreux documents aux chercheurs de toutes disciplines qui sont intéressés de diverses façons aux problèmes rencontrés par les personnes handicapées. Elle contribue aussi par son heureuse initiative à faire avancer de manière inestimable la cause des personnes handicapées dans la reconnaissance de l'exercice de leurs droits.

Raoul Desmeules
Coordonnateur ministériel de
l'Année internationale des
personnes handicapées

ESPACE: Problème ou solution!

Il y a tellement longtemps qu'on parle du « problème des espaces » qu'il serait peut-être temps d'aborder la « solution espaces ». L'espace étant, pour certaines entreprises, un facteur d'efficacité à titre de ressource essentielle, il influe directement sur l'efficacité des autres ressources, « facteurs de succès », par rapport aux objectifs de l'entreprise.

Puisqu'il faut procéder par hypothèse, supposons un instant que la Bibliothèque nationale du Québec constitue un rouage essentiel du système d'information québécois. Supposons également qu'elle doit assumer, dans la mécanique de ce système, cinq fonctions bien définies: le développement des collections, la conservation, la bibliographie, la diffusion et la concertation: pour simplifier l'hypothèse, ramenons ces fonctions à trois:

- F_1 = Développement des collections
- F_2 = Conservation
- F_3 = Diffusion

Supposons maintenant que pour réaliser, avec un degré d'efficacité satisfaisant, les objectifs qui correspondent à ces fonctions, il faille faire entrer en jeu trois facteurs nécessaires:

- R_1 = Ressources humaines
- R_2 = Ressources financières
- R_3 = Ressources matérielles (espaces)

Supposons aussi que le degré d'efficacité (E) de la Bibliothèque nationale du Québec soit formé de l'addition des degrés d'efficacité de chaque fonction (EF_1, EF_2, EF_3), mais aussi que EF_3 soit dépendant de EF_2 et EF_1 , et que EF_2 soit dépendant de EF_1 , où $0 \leq EF \leq 1$.

Supposons enfin que les divers facteurs déterminant chaque fonction (EF_1, EF_2, EF_3) soient reliés entre eux par de simples multiplications, même si nous savons très bien que

ces interrelations sont de fait beaucoup plus complexes.

Le degré d'efficacité de chaque fonction serait alors déterminé par les formules suivantes:

$$\begin{aligned} EF_1 &= EF_1 R_1 \\ &\cdot EF_1 R_2 \cdot EF_1 R_3 \\ EF_2 &= EF_2 R_1 \\ &\cdot EF_2 R_2 \cdot EF_2 R_3 \cdot EF_1 \\ EF_3 &= EF_3 R_1 \\ &\cdot ER_3 R_2 \cdot EF_3 R_3 \cdot EF_2 \end{aligned}$$

$$\text{où, } 0 \leq EF \leq 1$$

où, 0: efficacité nulle

où, 1: efficacité parfaite

où, EFR = l'efficacité d'une fonction donnée en regard d'une ressource donnée.

Le degré d'efficacité de la Bibliothèque nationale du Québec serait donc calculé ainsi:

$$E = EF_1 + EF_2 + EF_3, \text{ où } 0 \leq E \leq 3$$

Formons maintenant l'hypothèse que $EF_1 = 1$ et attardons-nous quelque peu à EF_2 en supposant que $EF_2 R_1 = 1, EF_2 R_2 = 1$ et que $EF_2 R_3 = 0,5$

Dans cette situation:

$$EF_2 = EF_2 R_1 \cdot EF_2 R_2 \cdot EF_2 R_3 \cdot EF_1 \\ = 1 \cdot 1 \cdot 0,5 \cdot 1 = 0,5$$

S'il fallait supposer que $EF_1 = 0,5$ nous obtiendrions un résultat dramatique où $EF_2 = 0,25$

Il faut avoir le goût de s'amuser pour imaginer des jeux aussi inutiles. Vivent les formules mathématiques, bien sûr! Dans ce cas-ci cependant, c'est tout à fait illusoire: c'est une hypothèse qui présupposerait, pour servir, la construction d'un modèle précis de système national d'information, l'énumération complète des facteurs d'efficacité, sans oublier leurs interrelations, et la définition d'étalons de mesure permettant de jauger la plus ou moins grande valeur de chacune des ressources nécessaires en

regard d'objectifs sur lesquels il faudrait aussi s'entendre. Cet exercice ne pourrait être que théorique, long et inapplicable puisque la moindre variation des données ou des concepts viendrait fausser les résultats. Ce serait vraiment trop facile! Ce petit jeu me fournira cependant l'occasion d'énoncer un certain nombre de « vérités » qui ne sont pourtant que des intuitions.

Si nous pouvions, à la façon de la géométrie, établir un certain nombre d'axiomes, nous pourrions ensuite démontrer avec une relative aisance les caractéristiques de la ressource « espace » en regard des autres ressources et en fonction des objectifs poursuivis. Il n'en demeure pas moins vrai cependant que pour définir les caractéristiques de l'espace, il faut d'abord savoir quels sont les objectifs poursuivis et faire l'inventaire des ressources nécessaires à leur réalisation. C'est souvent sur l'objectif lui-même et sur les critères d'attribution des ressources qu'achoppent les pourparlers entre les divers intervenants.

Le facteur de succès « espace » a sur les autres facteurs « ressources » un effet qu'il faut peut-être qualifier de conditionnel; il répond à tous les critères, même s'il est suffisant, de bonne qualité et fonctionnel, il n'entraîne pas automatiquement l'efficacité, mais il la permet seulement. Point n'est besoin d'être grand clerc pour soupçonner, par exemple, que les ressources humaines peuvent faire de l'espace un usage abusif, disons plutôt, stérile. Il n'est donc pas évident qu'on puisse traduire par des facteurs l'efficacité des ressources, autrement que pour signifier, si l'on suppose que $R_1 = 1, R_2 = 1$ et $R_3 = 1$, que la POSSIBILITÉ d'obtenir le résultat recherché existe. Autrement dit, on ne pourra effectivement écrire



$R_1 \cdot R_2 \cdot R_3$ que si l'utilisation de R_1 , R_2 et R_3 est elle-même efficace; or l'utilisation des ressources relève du domaine de la gestion et non des mathématiques.

Si par ailleurs le facteur « espace » excède la norme, il n'ajoute rien à l'efficacité. Si $R_3 > 1$, c'est du luxe, ou du gaspillage. Mais encore une fois, ce n'est pas si simple: la notation simpliste qui a été proposée ne tient pas compte de la capacité d'interchangeabilité des facteurs. Il est possible que dans certaines conditions, un état de surabondance de l'un des facteurs permette de pallier la faiblesse d'autres facteurs. Il est peut-être possible que plus de ressources humaines permettent de fonctionner avec moins d'espace et vice versa. Il vient pourtant un point où plus de personnes encombrant davantage l'espace et rendent indûment complexes les opérations et la gestion. Prenons l'exemple de la conservation: il est bien évident que des bras supplémentaires pourront réussir à classer la documentation dans moins d'espace de travail, si le transfert en rangement permanent se fait plus fréquemment, quitte à y mettre plus de temps; on n'a cependant pas encore trouvé le moyen de remplacer le rayonnement des entrepôts par quelques paires de bras additionnels. Encore une fois, la notation proposée ne précise pas la nature réelle de la relation entre R_1 et R_3 , mais elle fournit l'occasion de suggérer que cette relation existe bel et bien.

Si par contre le facteur « espace » est en deçà des besoins, il diminue le potentiel des autres ressources jusqu'à pouvoir leur imposer une valeur égale à zéro. Prenons à témoin encore une fois les objectifs de conservation: il est évident qu'en l'absence de rangement, les documents acquis et classés ne pourraient pas être conservés, ni mis à la disposition des clientèles. Dans la mesure où l'espace manque, il empêche l'atteinte des

objectifs; dans la mesure où il existe, il permet des résultats.

Cet exercice de mathématique simple n'est donc pas très utile, parce que trop d'autres facteurs, tous interreliés, entrent en jeu. Les quelques réflexions qui accompagnent cette notation irréaliste indiquent clairement cependant qu'il faut plutôt s'entendre sur un scénario global, sur un cheminement qui, dans le temps et méthodiquement, vise un but défini, pour permettre de préciser quels sont les éléments essentiels de la « solution espace ». C'est sur la nature, le nombre et l'ampleur des objectifs poursuivis qu'il faut se prononcer d'abord et non pas mettre l'objectif à la merci ou à la remorque des ressources arbitraires. L'objectif visé, en principe, doit être atteint: on peut modifier l'objectif, l'étaler dans le temps ou l'espace, mais cela fait, les ressources nécessaires doivent lui être attachées.

La Bibliothèque nationale du Québec n'a pas encore modifié l'essentiel de ses objectifs. Elle les a depuis longtemps étalés dans le temps et dans l'espace. Pour atteindre ses objectifs, la Bibliothèque nationale du Québec doit pouvoir contruire un édifice au 1700, rue Saint-Denis, et y regrouper toutes ses activités. Pourquoi? Parce que l'éparpillement du personnel ne permet pas les interrelations nécessaires et cause des pertes d'énergie majeures: nous passons alors du non-fonctionnel au fonctionnel; nous pourrions organiser et servir la documentation.

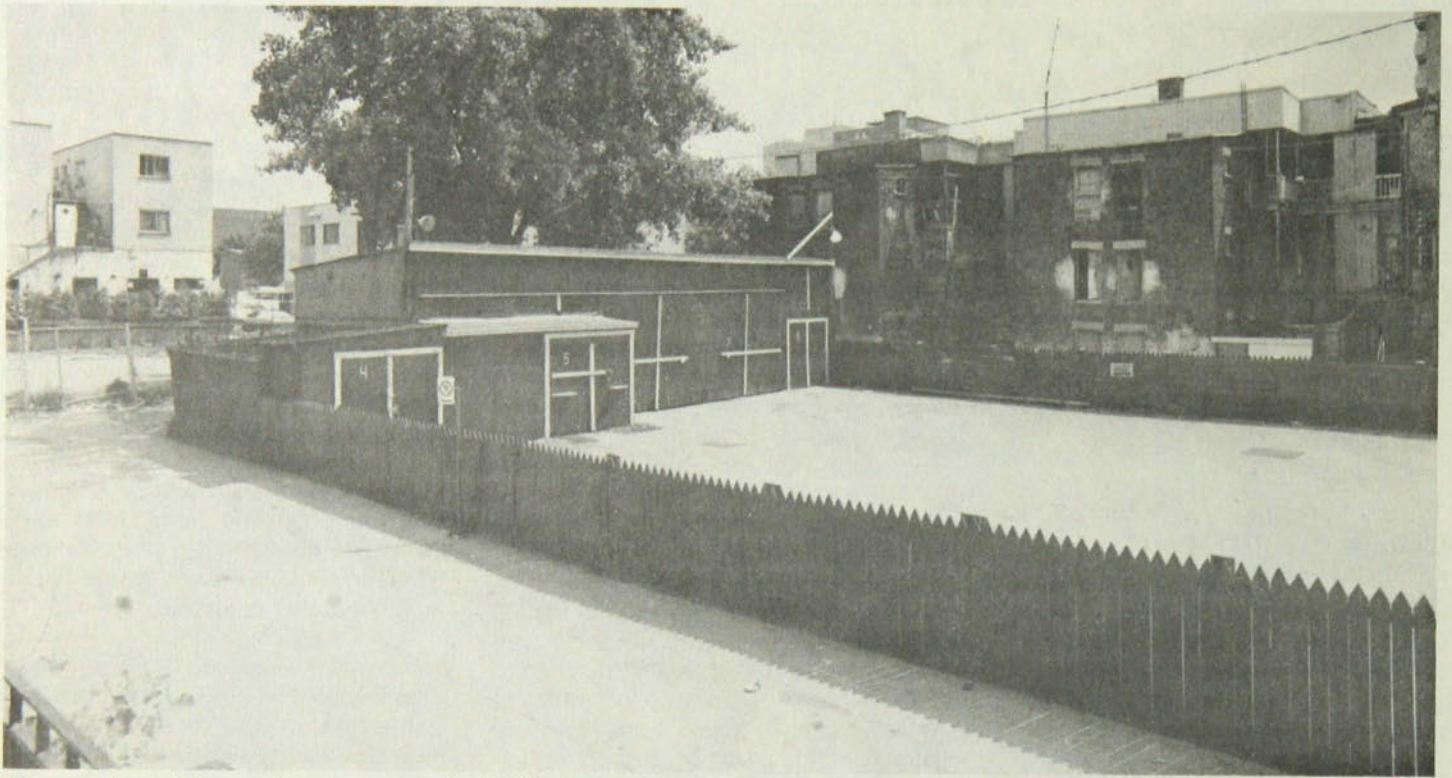
Ce 1700, rue Saint-Denis, devra être suffisamment vaste pour recevoir les collections à servir, c'est-à-dire permettre des espaces vides stratégiques où il sera possible d'ajouter dans l'ordre, sans réaménagement, pour une période raisonnable. Il sera possible aussi d'y rétablir les relations essentielles entre la conservation et

le service, ce qui permettra éventuellement l'exploitation d'un lieu d'entrepôt articulé et organisé. Il permettra de rétablir les relations logiques entre monographies, publications gouvernementales, séries, cartes, manuscrits, etc. en fonction de la clientèle, sans oublier les relations entre les fonctions ou entre les équipes. Ce 1700, rue Saint-Denis, sera de qualité convenable, ce qui, exception faite de la salle de lecture actuelle, n'est le cas nulle part ailleurs.

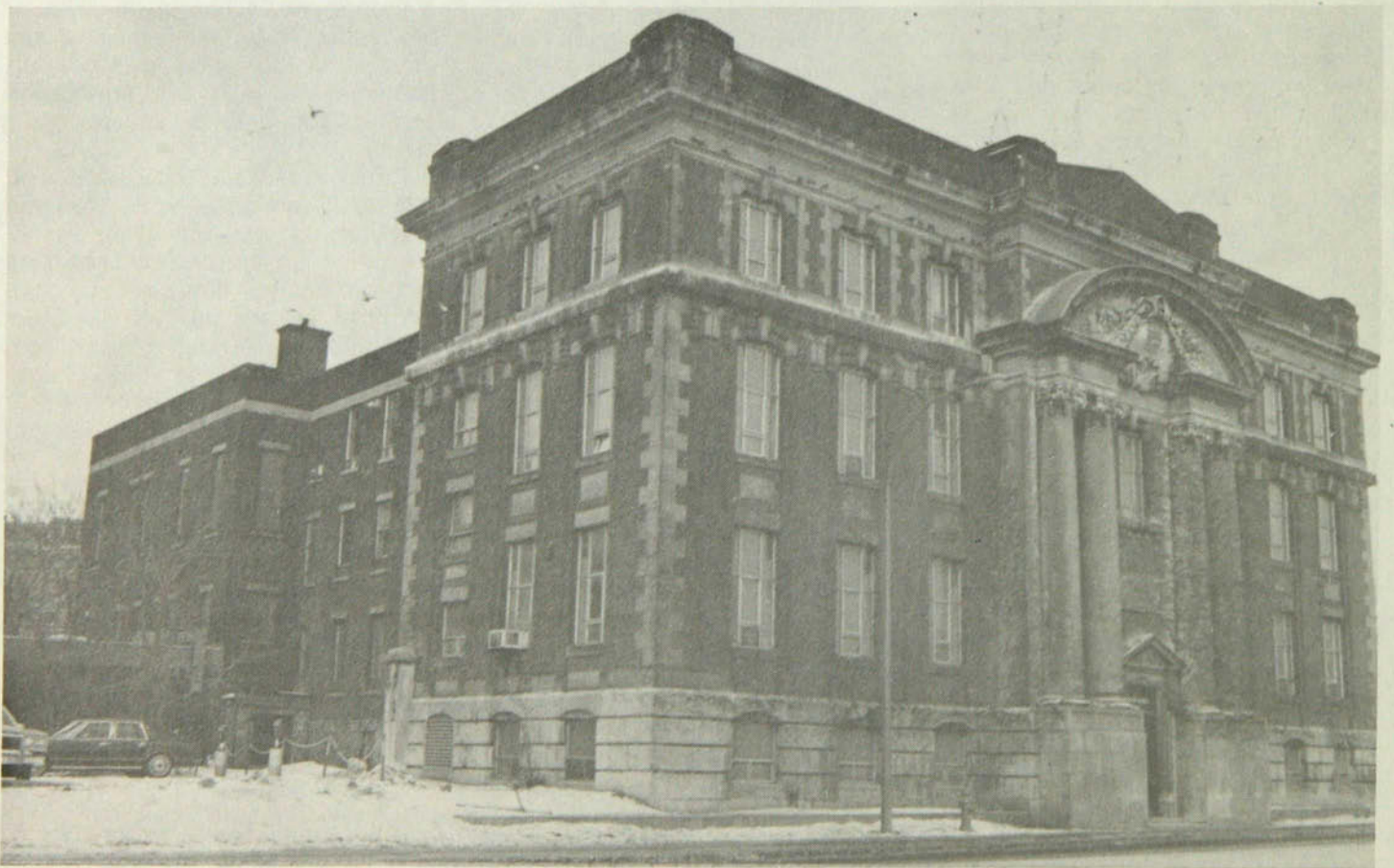
Pourquoi alors le 125, rue Sherbrooke ouest? Parce que le 125, rue Sherbrooke ouest est une étape intermédiaire qui améliore la situation, qui fera peut-être passer la valeur du « facteur espace » de 0,25 à 0,75, mais ne règle pas le problème. Il est d'ailleurs certain que de 0,75 la valeur redescendra rapidement à son niveau antérieur, si des mesures permanentes ne sont pas envisagées dans les plus brefs délais.

Dans les deux cas, qu'il s'agisse du 125, rue Sherbrooke, ou du 1700, rue Saint-Denis, nous concevons l'espace comme un facteur de succès dans l'atteinte des résultats visés. La solution intermédiaire du 125, rue Sherbrooke ouest, permettra essentiellement de passer à une phase d'organisation systématique de la conservation. Le nouveau 1700, rue Saint-Denis, permettra d'établir des liens fonctionnels entre la conservation et la diffusion, et de ramener à un seul les points de service à la clientèle.

Marcel Fontaine
Conservateur adjoint



Espace disponible pour la construction de l'édifice central au 1700, rue Saint-Denis.



Édifice temporaire au 125, rue Sherbrooke ouest, permettant de regrouper des services.

LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE EN FASCICULES 1940-1970; 175 000 pages sur microfilm

Le microfilmage de la littérature québécoise en fascicules parue entre 1940 et 1970 est un projet (LIQUEFASC) de grande envergure tant par le nombre de personnes intéressées, que par le temps investi pour la préparation et le microfilmage.

Ce projet débuta en octobre 1975 par une demande de MM. Vincent Nadeau et Denis Saint-Jacques, professeurs au Département des littératures à l'université Laval, concernant le microfilmage des *Aventures étranges de l'agent IXE-13: l'as des espions canadiens* par Pierre Saurel. Cette série s'est étendue sur vingt ans (1947-1967) et le tirage hebdomadaire pouvait atteindre les 30 000 exemplaires, ce qui était considérable à l'époque, pour ce genre de littérature.

Le microfilmage de cette série s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur la para-littérature québécoise (Projet IXE-13-LIQUEFASC). « ... La fortune exceptionnelle de cette oeuvre la rend très significative pour une recherche sur la récente mutation de la société québécoise. Par une étude fondée sur la recherche matérielle, historique et narralogique, il s'agit d'en procurer une analyse idéologique rigoureuse que d'autres travaux en cours dans le même domaine (les recherches sur la **mutation récente de la société québécoise** sous la responsabilité de Fernand Dumont) permettront de soumettre à une contre-épreuve éclairante. Cette critique des idéologies dans une oeuvre de grande consommation vise à déterminer certaines contradictions et transformations types dans l'imaginaire social à l'époque considérée. Elle devrait permettre aussi de mieux préciser le fonctionnement culturel de cette pratique littéraire qu'on baptise du nom de para-littérature et de mieux définir son autonomie par rapport à ce que dans l'enseignement on étudie sous le nom de littérature. »¹

Les recherches bibliographiques, la localisation des numéros manquants, la préparation matérielle², le microfilmage et la vérification de cette série sur microfilm³ ont duré sept mois.

Au mois de juin 1979, le Groupe de para-littérature de l'université Laval — groupe qui travaille sur le projet IXE-13-LIQUEFASC — nous indiquait qu'il étendrait sa recherche dès janvier 1980 à toute la littérature populaire parue en fascicules durant les années 1940 à 1970. « ... À la fin de ces trois premières années, nous constatons l'importance matérielle de cette production de littérature de masse en fascicules dont **IEX-13** ne se révèle qu'un cas privilégié; nous connaissons déjà plus d'une centaine de séries en tous genres dont la continuité s'étend parfois sur plus d'une vingtaine d'années. Or, force est de constater que cet aspect de la culture québécoise est très négligé des institutions (bibliothèques, archives, universités) auxquelles sont dévolues la conservation et l'étude du patrimoine national. Nous voulons donc tenter de réunir toutes les informations, tous les documents possibles à propos de cette importante manifestation de culture de masse; nous voulons également l'étudier, et l'interpréter par rapport à l'ensemble des productions culturelles québécoises. »⁴

Pour le Service de microphotographie, l'extension de la recherche initiale implique présentement le microfilmage de 14 nouvelles séries: *Les amours de « Radisson »*; *Les aventures de Cow-Boys*; *Les exploits policiers du Domino noir*; *Guy Verchères*; *Mon roman d'amour*; *Les plus belles histoires d'amour*; *Roman d'amour*; *Roman d'amour mensuel*; *Roman d'amour populaire*; *Roman d'amour spécial*; *Série police mystère*.

D'autres séries s'ajouteront à cette liste grâce aux recherches entreprises par le Groupe de para-littérature de l'université Laval. Nous pourrions alors rendre disponible cette importante production de littérature populaire québécoise en fascicules parue entre 1940 et 1970.

1. Saint-Jacques, Denis. *Demande de subvention de recherches au Conseil des arts du Canada*, 1976. p. 2
2. La préparation matérielle comprend l'inventaire, les index numériques et alphabétiques des titres et la conception d'une signalisation particulière à cette série.
3. La vérification comprend le contrôle de l'intégrité et de la qualité du microfilm.
4. Saint-Jacques, Denis. *Projet de l'équipe*, [1979]. p. 1



VIENT DE PARAÎTRE

Maintenant disponible sur microfilm

Actuellement, la série *Les aventures étranges de l'agent IXE-13* est terminée. Cette série comprend 8 bobines au prix de 183,00 \$. Les institutions québécoises bénéficient d'une réduction de 25% du prix indiqué. Le prochain titre à venir sera *Les aventures de Cow-Boys*. Il sera prêt vers la fin de l'automne 1981 et comprendra 8 bobines. Les titres subséquents vous seront signalés dans le *Bulletin de la Bibliothèque nationale du Québec* au fur et à mesure de leur parution sur microformes.

Richard Thouin
Service de microphotographie



L'ANIMATION À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

L' informatisation de l'information est un phénomène de notre temps. De plus en plus apprivoisé et domestiqué, ce phénomène menace la presse écrite, menace également les réseaux traditionnels d'information et bousculera bientôt les habitudes des usagers. Le droit fondamental du citoyen à l'information, lié à la nécessité d'avoir accès à la documentation, s'exerce dans cette nouvelle perspective. Grâce à des appareils de plus en plus sophistiqués, le citoyen aura accès, chez lui, à des systèmes d'information de plus en plus imposants.

Par ailleurs, les recherches contemporaines dans les sciences dites « humaines » tendent à démontrer que l'homme naît avec une mémoire telle que, dès son jeune âge, il dispose d'un potentiel de connaissances qui lui permet de s'adapter à la réalité. Cette image s'applique à la Bibliothèque nationale du Québec qui, si jeune soit-elle, possède cette vaste mémoire et cette faculté d'adaptation pour autant qu'elle est reliée normalement aux systèmes et aux réseaux qui dispensent l'information. Centre de documentation sur le Québec, la Bibliothèque nationale devra « ... jouer un rôle de leader dans l'établissement d'un système national d'information ».¹

Depuis sa fondation

Depuis sa fondation, sensible toujours et pour cause au patrimoine national, la BNQ grandira de ses manifestations de diverses natures. Comme elle vise une clientèle très diversifiée, sa mission de diffusion s'est exercée à travers une volonté de créer des liens auprès d'une foule de milieux. Ses expériences passées, jusqu'à ces récentes années, lui permettent d'affirmer qu'elle s'est fait connaître comme une bibliothèque nationale productive, ouverte et intéressée à sa mission particulière.

Une situation évolutive

Il serait trop long de tracer un bilan même schématique des moyens déployés et adaptés par la Bibliothèque pour être fidèle à une situation évolutive. Il est évident qu'en plus de la rédaction et de la publication de la bibliographie nationale courante et rétrospective, la publication de bibliographies thématiques, d'un répertoire analytique de périodiques, la publication d'études bibliothéconomiques ont été et demeurent des moyens d'expression de sa mission de diffusion.

Le fait de tenir des expositions ou d'encadrer des manifestations culturelles, qui soulignent et diffusent la richesse du patrimoine national, a été et demeure encore un autre moyen de diffusion.

Mais si des activités culturelles tenues à la Bibliothèque nationale dans les années passées ont servi le développement culturel en général et contribuent à faire connaître cette institution nationale, à partir du moment où les principaux intéressés reconnaissent sa véritable mission, ces mêmes activités n'ont plus le même sens à l'intérieur de ses murs. Les concerts variés, les spectacles, les pièces de théâtre, les projections cinématographiques, etc. sont autant de manifestations culturelles qui conviennent davantage à d'autres institutions.

Le contexte actuel

Dans le contexte actuel des restrictions budgétaires, ou pour ces raisons entre autres, la BNQ est devant une certaine urgence de satisfaction plus précisément à ses premiers devoirs; il n'apparaît plus utile de supporter des activités qui tendent à distraire un certain public de sa véritable mission.

L'animation à la Bibliothèque nationale du Québec et le service du même nom qui prolonge et articule cette fonction, ont beaucoup plus d'affinités avec la communication et la concertation qu'avec l'encadrement d'activités liées de trop loin au droit à l'information sur le patrimoine documentaire.

Orienté différemment quant aux préoccupations des premières années, le Service d'animation a pour tâche principale de suivre un plan de communication établi en accord avec la direction qui fixe les priorités d'action de l'Institution. Les objectifs de ce plan étant de positionner la BNQ comme instrument de concertation auprès des milieux de la documentation, d'attirer les chercheurs, de sensibiliser les milieux intéressés aux activités de développement de l'institution, les moyens envisagés pour atteindre ces objectifs deviennent autant de tâches au Service d'animation. Le Service sert de lieu de concertation, de manifestation, d'accueil, d'information pour l'ensemble des fonctions de la BNQ.

Les tâches

Le plan de travail du Service d'animation est établi dans le contexte où, à la BNQ, il faut diffuser efficacement ce qui est directement lié au patrimoine documentaire, organiser des manifestations reliées de près au domaine de la bibliothéconomie, parfaire l'accueil de groupes, répondre à une utilisation plus efficace de ses locaux, etc.

1. Jean-Rémi Brault. « La Bibliothèque nationale de l'avenir », dans *Documentation et bibliothèques*, vol. 27, n° 1, mars 1981, p. 15.



Les demandes concernant l'utilisation des locaux, en particulier la salle Saint-Sulpice, seront reçues prioritairement lorsqu'elles viendront de groupes ou d'individus qui desservent par leurs activités les milieux de la documentation et de l'information; cette clientèle tend à s'élargir et sera mieux identifiée au fur et à mesure que le Service d'animation participera aux concertations établies.

De manière à diffuser ce qui est lié au patrimoine documentaire, le Service organise des manifestations et des expositions. Ces dernières font connaître des auteurs, des documents particuliers à un plus large public et facilitent l'accès à la richesse d'une bibliothèque nationale.

Enfin, l'accueil de groupes intéressés, et dans certains cas plus spécialisés, contribue largement à créer des liens permanents pour ne pas dire

des complicités dans la poursuite des finalités de l'institution.

Les supports

L'animation trouve sa place à la Bibliothèque nationale du Québec dès qu'elle se situe dans le prolongement des services aux usagers et participe concrètement pour ce faire aux fonctions de diffusion, de communication, de mise en valeur, d'accueil, de concertation exercées par l'ensemble de la direction et des services.

Supporté par l'ensemble, tributaire des initiatives et des devoirs d'un ensemble, le Service d'animation fonctionne en rase-mottes tâchant de viser juste pour rejoindre les publics qu'il dessert.

Dans le déroulement de ses activités, des outils d'évaluation s'élaborent qui permettront d'étendre les

champs d'interventions et d'améliorer les interventions d'animation.

Le contexte changeant et la fonction même d'animation obligent à des réajustements continuels dans le cadre bien précis des fonctions traditionnelles, fondamentales et à venir d'une bibliothèque nationale.

Denis Rivest
Service d'animation



Manifestation culturelle se déroulant dans la salle de lecture.

**OUVRAGES
ANCIENS
RECUEILLIS DE
LA COMMUNAUTÉ
DES EUDISTES**

Après l'acquisition importante d'incunables et de post-incunables de la bibliothèque des franciscains de la rue de l'Alverne à Québec, la Bibliothèque nationale du Québec a enrichi sa collection de livres anciens de 30 titres. Ces ouvrages proviennent de la bibliothèque des pères eudistes de Charlesbourg. Ce fonds ancien leur avait été transmis par les religieux français de leur ordre au moment de la suppression des communautés religieuses en France au dix-neuvième siècle. D'abord entreposés à leur maison de Halifax, ces ouvrages ont été transmis à la bibliothèque de leur collège de Limoilou. Lorsque ce collège est devenu CEGEP, ces livres ont été récupérés par la maison mère de Charlesbourg.

Le lot d'ouvrages comprend sept post-incunables, c'est-à-dire publiés entre les années 1500 et 1550. Les dates inclusives de l'ensemble des ouvrages vont de 1529 à 1741. Nous y retrouvons entre autres des oeuvres de saint Ambroise, saint Bernard, saint Augustin, saint Thomas, Érasme, Dom Mabillon, saint Jean Chrysostome et saint Thomas.

Ils s'inscrivent dans la tradition de l'enseignement philosophique et théologique qui a concouru à former nos ecclésiastiques et nos humanistes de l'ancienne tradition. Ils constituent donc une part du patrimoine autant par leur rareté que par la qualité des éditions de cette époque. Importants aussi comme témoins de l'histoire du livre, ils perpétuent nos traditions et affirment les liens indispensables de la culture à travers les générations.

**LES
LETTRES
DE S. AUGUSTIN,
TRADUITES EN FRANCOIS
SUR L'EDITION NOUVELLE**

Des Peres Benedictins de la Congregation de S. Maur,

OU ELLES SONT

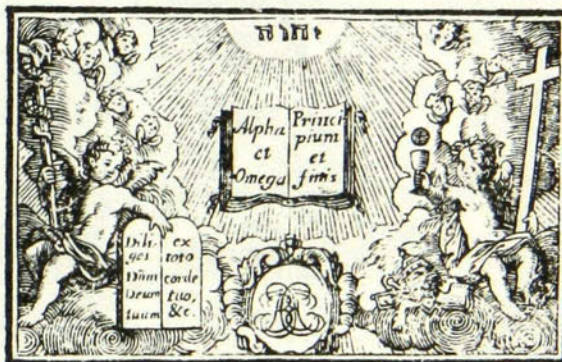
RANGÉES SELON L'ORDRE DES TEMPS,

REVUES ET CORRIGÉES SUR LES ANCIENS MANUSCRITS,

Et augmentées de quelques Lettres qui n'avoient pas encore paru :

AVEC DES NOTES SUR LES POINTS D'HISTOIRE,
de Chronologie, & autres qui peuvent avoir besoin d'éclaircissement.

TOME I.



A PARIS,

Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD, Imprimeur & Libraire
ordinaire du Roy, rue S. Jacques, à la Bible d'or.

M. DC. LXXIV.

AVEC APPROBATIONS ET PRIVILEGE DE SA MAJESTE'.

La Bibliothèque nationale du Québec ne pouvait donc pas manquer cette occasion d'enrichir ses collections d'ouvrages aussi précieux à plusieurs égards et d'accomplir sa mis-

sion essentielle de conservation de nos trésors.

Roland Auger
Coordonnateur des Collections
spéciales

RÉPERTOIRE DES NUMÉROS ISBN ATTRIBUÉS PAR LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

La Bibliothèque nationale du Québec, à titre de représentante de l'Agence francophone pour la numérotation internationale du livre (AFNIL) et avec l'accord de l'Agence ISBN internationale, attribue depuis janvier 1979 les numéros ISBN aux éditeurs francophones canadiens.

La Bibliothèque nationale du Québec tout comme l'Association des éditeurs canadiens s'est ainsi jointe aux autres institutions membres telles que

la Bibliothèque nationale de France, le Cercle de la Librairie, le Syndicat national de l'édition, la Bibliothèque Royale Albert 1^{er} de Belgique, l'Association belge des éditeurs de langue française et la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande.

Tout éditeur francophone canadien, qui en fait la demande, se voit assigner un numéro qui permet de l'identifier et qui varie selon le nombre de titres produits. Il reçoit gratuitement

son cahier de numéros ISBN correspondant préparé par procédés informatiques. Il assure la gestion de son cahier de numéros et attribue un ISBN à chacun de ses titres déjà publiés ou en cours de publication.

Il est important de souligner que les ISBN attribués depuis janvier 1979 sont précédés du chiffre 2 comme numéro permettant d'identifier le groupe linguistique francophone. Antérieurement à l'adhésion de la Bibliothèque nationale du Québec à l'AFNIL, les éditeurs francophones canadiens recevaient un ISBN précédé du chiffre 0 correspondant au groupe anglophone.

Le Bureau du dépôt légal, à qui a été confiée la mise en application du système international pour la numérotation des livres (ISBN), est heureux de présenter le premier *Répertoire des numéros ISBN attribués par la Bibliothèque nationale du Québec*.

La direction tient à remercier tous ceux et celles qui ont collaboré de près ou de loin à la réalisation de ce répertoire et à solliciter le maintien de leur participation indispensable à la réussite de l'implantation du système ISBN. (International Standard Book Number)

Louise Tessier
Bureau du dépôt légal



RÈGLEMENTS DE PRÊT ET DE PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES

La mission primordiale de la Bibliothèque nationale du Québec consiste à rassembler tous les documents produits au Québec, à conserver cet héritage culturel et à mettre en valeur l'information ainsi accumulée pour les usagers et la collectivité.

Un des principaux moyens de rendre disponible ce patrimoine documentaire national consiste à prêter les documents que nous conservons pour en permettre la consultation. Pour pouvoir réaliser cette fonction importante, la Bibliothèque nationale a élaboré des règlements de prêt et de prêt entre bibliothèques qui fixent les conditions d'accès à ses collections.

Certains règlements ont un caractère général: ils s'appliquent à la majorité des prêts et touchent à toutes les catégories de documents. Ainsi, pour avoir accès à la documentation de la Bibliothèque, l'utilisateur doit avoir 18 ans ou avoir atteint le niveau collégial. Tout document prêté par la Bibliothèque doit être manipulé avec soin: on évitera de s'appuyer sur un document, de l'annoter, d'en corner les pages.

D'autres règlements généraux visent plutôt à maintenir une ambiance de travail plus propice à la recherche tout en minimisant les risques d'endommager les documents consultés: ainsi, il est interdit de fumer, de boire ou de manger dans les salles de lecture.

En ce qui a trait à la reproduction de documents pour publication, nous demandons de mentionner qu'ils proviennent des collections de la Bibliothèque nationale du Québec. La personne ou l'institution qui reproduit un document de la Bibliothèque signe une formule l'engageant à reproduire la mention requise. Le coût des reproductions faites à partir des collec-

tions de la Bibliothèque est payé par l'utilisateur.

Le patrimoine documentaire national est rendu disponible sous trois formes de prêt: le prêt sur place, le prêt entre bibliothèques et le prêt pour expositions.

Prêt sur place

Le prêt sur place inclut tout déplacement de documents à l'intention des usagers qui les consultent dans les salles de lecture. Le prêt sur place se pratique pour toutes les collections selon des modalités qui peuvent varier en fonction des catégories de documents. Cette pratique exclut donc tout prêt personnel aux usagers à l'extérieur de la Bibliothèque.

Des règlements particuliers aux collections spéciales existent dans le but de mieux protéger les documents et d'en assurer une meilleure conservation. Ainsi, c'est un membre du personnel qui doit photocopier tout document faisant partie des collections spéciales.

Seul l'utilisateur qui a obtenu l'autorisation, selon la formule dûment remplie et signée, peut consulter les livres de la Réserve. Les documents prêtés doivent être consultés à l'endroit prévu à cette fin.

Au département des manuscrits, l'utilisateur doit signer la formule de demande de renseignements et laisser, en échange des documents qu'il consultera sur place, une preuve d'identité qui lui sera remise à son départ. On demande à l'utilisateur de prendre ses notes personnelles sur le papier fourni à cette fin par le département avec un crayon à mine de plomb.

Prêt entre bibliothèques (P.E.B.)

Le prêt entre bibliothèques inclut tout déplacement de documents destinés aux usagers extérieurs par l'intermédiaire d'une autre bibliothèque ou centre de documentation.

Le prêt entre bibliothèques (PEB) constitue la base d'un système de coopération national et interterminal destiné à faciliter à tous les chercheurs l'accès aux documents que ne possèdent pas leurs bibliothèques.

D'une façon générale, sont soustraits du PEB, les ouvrages de référence, les publications en série dans leur format original, les microdocuments, les documents des collections spéciales ainsi que tout document dont l'état ne permet pas de le manipuler.

Prêt pour des expositions

La bibliothèque autorise le prêt pour des expositions à toute institution responsable qui en fait la demande. Les documents ainsi prêtés font l'objet d'une entente formelle déterminant la valeur du document, les garanties de protection ainsi que la durée du prêt. Cette convention de prêt doit être signée par un représentant autorisé de l'organisme emprunteur et approuvée par le responsable du service prêteur.

Une brochure sur les règlements de prêt et de prêt entre bibliothèques est disponible pour les usagers de la Bibliothèque nationale du Québec depuis décembre 1980. On peut s'en procurer un exemplaire à l'édifice central du 1700, rue Saint-Denis ou à l'Annexe Aegidius-Fauteux, 4499, avenue de l'Esplanade, à Montréal.

Francine Lamonde
Service d'orientation du lecteur

LA PRÉSENCE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Une institution nationale doit être présente dans la collectivité nationale et plus spécifiquement dans le milieu professionnel qui est le sien. Ainsi, la Bibliothèque nationale du Québec doit assurer une présence dans la collectivité québécoise en général et surtout dans les milieux culturels. Elle doit aussi se manifester par une présence plus spécifique dans les milieux de la documentation au Québec d'abord, mais aussi au Canada, en Amérique du Nord et même ailleurs à travers le monde.

Qu'il suffise de rappeler que la Bibliothèque nationale du Québec assure une présence aussi active que possible dans les divers milieux culturels québécois. Par ses publications, en particulier par la bibliographie nationale courante et rétrospective, par les autres bibliographies thématiques, par les expositions nombreuses qu'elle organise. De plus, la Bibliothèque nationale du Québec tente d'être présente, par quelques membres de son personnel, au plus grand nombre possible d'activités culturelles qui se déroulent à travers le Québec, surtout dans le domaine du livre.

Mais il convient aussi que cette institution nationale participe activement aux activités du monde spécialisé de la documentation. Comme institution, elle est membre de plusieurs associations professionnelles, dont les suivantes: Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), Association des bibliothécaires du Québec (ABQ/QLA), Canadian Library Association (CLA), Association canadienne des sciences de l'information (ACSI), Canadian Association of Research Libraries (CARL), Société bibliographique du Canada (CBS/SBC), American Library Association (ALA), International Federation of Library Association and Institutions (IFLA), au sous-comité des bibliothèques de la conférence des recteurs et des princi-

paux des universités du Québec (CREPUQ), et combien d'autres!

Les autorités de la Bibliothèque nationale du Québec tentent, dans la mesure du possible, de déléguer une personne aux réunions annuelles de ces associations. C'est un moyen de rester au courant des principaux développements dans le monde des sciences de l'information et de la documentation. Malgré les limites de la vie des associations dont on a maintes fois fait état, nous continuons de croire que les associations constituent un moyen valable de mettre en commun les ressources qui autrement resteraient dispersées et de fournir un élément de formation qui n'est pas négligeable.

C'est dans ce contexte que la Bibliothèque nationale du Québec participe à la vie d'un certain nombre d'associations. C'est aussi avec ce souci d'être présente dans le monde de la documentation que nous acceptons volontiers de participer à certaines activités auxquelles nous sommes invités. Ainsi, le 21 mars dernier, M. Marcel Fontaine s'est rendu à Durham en Caroline du Nord pour donner une conférence sur la Bibliothèque nationale du Québec. Il participait à un séminaire organisé à l'intention des centres d'études canadiennes aux États-Unis. Le séminaire qui avait pour titre « Canadian-United States Library Resources: Problems and Perspectives » était sous les auspices du Canadian Studies Center de la Duke University.

De même, M. Pierre Lépine du département des cartes et plans, se rendait à Washington D.C. du 27 avril au 1^{er} mai 1981, pour assister à une réunion de l'Anglo-American Cataloguing Committee for Cartographic Materials; M. Lépine, un des deux participants canadiens de l'Association des cartothèques canadiennes, représen-

te les cartothécaires francophones au sein de l'Association. Enfin, soulignons que M. Pierre Lépine a profité de sa présence à la Geography & Map Division de la Library of Congress pour prendre connaissance de l'organisation de cette cartothèque, l'une des plus importantes au monde.

Le 22 avril 1981, Mme Anastassia Khouri St-Pierre, Mlle Denise Paquette, MM. Jean-Rémi Brault, Marcel Fontaine, Roland Auger et Pierre Deslauriers assistaient à la cérémonie commémorative en l'honneur du regretté directeur de l'École de bibliothéconomie de l'université de Montréal, M. Daniel Reicher. À cette occasion et à titre de représentant des associations professionnelles, le conservateur en chef a souligné le grand dévouement de M. Reicher à la cause des associations professionnelles, tout au cours de sa carrière.

Le 20 mai, au Service des bibliothèques publiques à Québec, M. Réal Bosa assistait à une réunion du Comité de travail pour l'élaboration d'une politique des bibliothèques publiques et de la lecture.

Le jeudi 21 mai dernier, M. Roland Auger et Mlle Gabrielle Bourbonnaïs, assistaient au lancement de l'ouvrage *Le Livre d'orgue* à l'institut d'histoire de l'Amérique française; il s'agit d'une réédition de l'ouvrage publié en 1727.

Du 27 au 30 mai 1981, M. Marcel Fontaine assistait à la 9^e conférence annuelle de l'ACSI (Association canadienne des sciences de l'information). La conférence qui avait pour thème « l'accessibilité à l'information » se tenait au Manoir Richelieu de Pointe-

au-Pic, Comté de Charlevoix, Québec.

À l'occasion du 50^e anniversaire de la Graduate School of Library Science de l'université McGill, Mme Anastasia Khouri St-Pierre a assisté le 24 avril au séminaire sur le « Management Education for Librarians » organisé par le Alumni Committee de l'École.

En mai dernier, Mme Anastasia Khouri St-Pierre représentait la Bibliothèque nationale du Québec au séminaire sur le traitement réparti et la bureautique, organisé par IBM — Québec.

M. Pierre Deslauriers assistait, en mai dernier, à une réunion du Comité canadien de catalogage qui se tenait à Ottawa sous les auspices de la Canadian Library Association.

Mlle Lise Lavigne se rendait à Boston, en mai dernier, pour participer à un atelier sur AACR-2 à la suite d'une invitation du Federal Library Committee.

M. Réal Bosa et Mlle Lise Lavigne ont assisté à un colloque à l'université Dalhousie d'Halifax les 1^{er} et 2 juin. Ce colloque, sous l'égide de l'Association des études canadiennes et du Comité des services bibliographiques de la Bibliothèque nationale du Canada, se proposait de faire le point sur l'état de la bibliographie nationale.

Pour sa part, le 10 juin dernier, le conservateur participait à Toronto, à la réunion annuelle de CARL, une association qui groupe une trentaine de membres, c'est-à-dire les universités canadiennes qui décernent les

diplômes de deuxième et troisième cycle, la Bibliothèque nationale du Québec et celle du Canada, de même que l'Institut canadien d'information scientifique et technique (ICIST/CISTI). Ensemble, les membres de CARL cherchent à établir des politiques communes, à se donner des mécanismes de collaboration et, si possible, à participer à l'établissement de consortiums de services.

Par la suite, du 11 au 15 juin, à la McMaster University de Hamilton, le conservateur représentait la Bibliothèque nationale du Québec au congrès annuel de la Canadian Library Association.

Enfin, les 22 et 23 juin, le conservateur se rendait à l'université de Moncton. L'objet de cette visite était double : procéder à la remise officielle d'une exposition sur l'Acadie qui avait d'abord été présentée dans les locaux de la Bibliothèque nationale du Québec, et amorcer la négociation d'un protocole d'échanges de publications entre les deux institutions.

Jean-Rémi Brault
Conservateur en chef



Dans la photo, de gauche à droite, M. Jean-Rémi Brault, conservateur de la Bibliothèque nationale du Québec; M. Gilbert Finn, recteur de l'université de Moncton; M. Marc Pitre, conservateur de la Galerie d'art de l'université de Moncton et M. Albert Lévesque,

directeur de la Bibliothèque Champlain. La photo fut prise lors du vernissage de l'exposition « Dire l'Acadie » un don de la Bibliothèque nationale du Québec.
(Photo tirée de L'Évangéline, mercredi 24 juin 1981)

NOUVELLES BRÈVES

Acquisitions récentes

Le Sous-comité des publications en série du Comité de développement des collections de la BNQ a fait porter ses efforts, cette année, principalement sur le dépistage des titres relatifs au Québec par extension, c'est-à-dire :

- 1 — le document des Acadiens et des autres Franco-Canadiens d'en dehors du Québec et les documents qui les concernent et
- 2 — le document qui concerne les Franco-Américains comme entité ethnique. ¹

Voici la liste des revues et journaux de cette catégorie auxquels nous nous sommes abonnés :

1. Bibliothèque nationale du Québec.
Politique concernant le développement des collections de la Bibliothèque nationale du Québec.
Texte révisé.

1 — Acadiens

Acadiensis; journal of the history of the Atlantic region (Fredericton, N.B.)

L'Aviron (Campbellton, N.B.)

Brayon (Edmundston, N.B.)

Cape Breton's magazine

(Cap-Breton, N.E.)

Le Courrier de la Nouvelle-Écosse (Yarmouth, N.E.)

Égalité (Moncton, N.B.)

Éloizes: revue de l'association des écrivains acadiens (Moncton, N.B.)

Évangéline (Moncton, N.B.)

Ex Aequo (Moncton, N.B.)

La Madawaska (Edmundston, N.B.)

Société historique acadienne.

Cahiers (Moncton, N.B.)

Société historique Nicholas Denys.

Revue d'histoire (Bertrand, N.B.)

Sur l'empire (Robichaud, N.B.)

Université de Moncton. La Revue (Moncton, N.B.)

2 — Franco-américains

Acadiana Profile (Lafayette, LA)

Canado-Américain (Manchester, N.H.)

Common Image. Image commune (Montpelier, VT)

Contemporary French Civilization (Bozeman, MT)

Cousins et cousines (St-Louis Park, MN)

Fédération féminine

franco-américaine. Le Bulletin (Springfield, Mass.)

Maine Historical Society Quarterly (Portland, ME)

New England historical and genealogical register (Boston, MA)

Osiris (Deerfield, Mass.)

Revue de Louisiane. Louisiana review (Lafayette, LA)

Vermont history (Montpelier, VT)

3 — Franco-canadiens

Bonjour chez nous (Rockland, Ont.)

Le Carillon (Hawkesbury, Ont.)

Centre d'études franco-canadiennes de l'ouest. Bulletin (Saint-Boniface, Man.)

Les Chroniques de la Drouinerie (Vanier, Ont.)

Eau vive (Régina, Sask.)

Entre-nous (Ottawa)

Esprit (Toronto)

L'Express (Toronto)

Le Franco-Albertain (Edmonton, Alb.)

Franco-Tem (New Liskead, Ont.)

Journal de Cornwall (Cornwall)

Liaison (Ottawa)

La Liberté (Saint-Boniface, Man.)

Maison française à Toronto. Bulletin (Toronto)

Les Métis (Winnipeg, Man.)

Notre langue et notre culture (Edmonton, Alb.)

Le Rempart (Windsor, Ont.)

Le Soleil de Colombie, (Vancouver, C.B.)

Le Temps (Ottawa)

Le Voyageur (Sudbury, Ont.)

Achévé d'imprimer à
Québec en octobre 1981, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Ministère des Communications
du Québec

